

Célébration de la journée nationale de la culture et clôture des festivités de la manifestation « Kairouan, capitale de la culture islamique pour l'année 2009 »

Le président Zine El Abidine Ben Ali a prononcé un discours lors d'une cérémonie organisée, jeudi matin 25 février 2010, à Kairouan, à l'occasion de la célébration de la journée nationale de la culture et de la clôture des festivités de la manifestation « Kairouan, capitale de la culture islamique pour l'année 2009 ».

« Au Nom de Dieu, le Clément, le Miséricordieux Excellence,

Monsieur le Dr Abdulaziz Altwaijri, Directeur Général de l'Organisation Islamique pour l'Education, les Sciences et la Culture (ISESCO),

Excellence, Monsieur le Dr Mohamed Aziz Ben Achour, Directeur Général de l'Organisation Arabe pour l'Education, la Culture et les Sciences (ALECSO),

Excellences et Eminences,

Honorables invités,

Mesdames, Messieurs,

Nous nous retrouvons en cette Journée Nationale de la Culture que nous avons instituée comme un rendez-vous annuel pour honorer les hommes de lettres, de l'esprit et des arts et récompenser ceux parmi eux qui se sont distingués, témoignant ainsi de notre souci d'accorder tous les encouragements et incitations nécessaires à l'activité culturelle dans notre pays, et d'assurer à nos créateurs les conditions propices pour accéder à des niveaux toujours plus élevés de qualité et de créativité.

Nous avons voulu que la Journée Nationale de la Culture coïncide, cette année, avec la clôture des programmes marquant la célébration de Kairouan, capitale de la culture islamique pour l'année 1430 de l'hégire, qui correspond à l'année 2009 du calendrier grégorien, tout autant qu'avec la commémoration, à Kairouan même, de la nuit du Mouled, tant cette concordance et cette synchronie sont porteuses de signification et de finalités harmonieuses.

Tout en félicitant, en cette circonstance, tous ceux qui vont recevoir, dans un instant, des distinctions et des récompenses, je me fais un devoir d'exprimer mes meilleurs remerciements aux organisations culturelles et scientifiques des pays frères et amis, aux savants, aux intellectuels, aux créateurs et aux communicateurs qui ont contribué à enrichir les programmes de célébration de Kairouan, capitale de la culture islamique.

A la population de la ville de Kairouan, je tiens à dire toute ma satisfaction et toute ma fierté au vu des efforts méritoires qu'elle a déployés à l'effet de mettre en évidence les sites civilisationnels et les vestiges culturels anciens qui font la richesse de cette cité, tout autant que du bon accueil et de l'hospitalité chaleureuse qu'elle a réservés aux honorables hôtes de la Tunisie.

Je tiens, également, à exprimer mes vifs remerciements et ma très haute considération à Monsieur le Directeur Général de l'ISESCO, à Monsieur le Directeur Général de l'ALECSO, ainsi qu'à Leurs Excellences et Leurs Eminences, et aux savants, et intellectuels des pays

frères et amis, ici présents, et qui ont bien voulu répondre à notre invitation et participer avec nous à cette brillante cérémonie, témoignant, ainsi, de leur respect envers notre pays et de la place éminente que la ville de Kairouan occupe à leurs yeux, aux plans de l'histoire, de la civilisation et de la culture.

Il me plaît de réitérer, en cette circonstance, l'expression de ma profonde satisfaction au vu de la coopération solide qui existe entre la Tunisie et l'ISESCO, et de ma haute considération pour le soutien que nous avons trouvé auprès de son Directeur Général, le Dr Abdulaziz Altwajri, quant à la contribution, avec nous, à la réussite des programmes de célébration de Kairouan, capitale de la culture islamique.

Tout au long de l'année écoulée, Kairouan a abrité une multitude de colloques, de conférences, de cercles d'études, d'activités littéraires et artistiques et d'expositions scientifiques et technologiques qui ont mis en évidence la splendeur de l'histoire, la noblesse du savoir, le plaisir de la réflexion et la profondeur de la culture.

Nous sommes reconnaissants à l'ensemble des pays arabes et islamiques frères qui nous ont fait l'honneur de prendre part aux programmes des festivités organisées à Kairouan en tant que capitale de la culture islamique.

Nous nous réjouissons, en outre, des participations remarquables apportées à ces festivités, tant à Paris qu'à Cordoue. Ces festivités et contributions nous ont, en effet, offert l'occasion historique et combien féconde, de nous remémorer, avec nos frères et nos amis, les époques de rayonnement et de splendeur de notre civilisation arabo-islamique à Kairouan, avec la vitalité, la créativité, la tolérance, la modération, l'ouverture et l'esprit de dialogue qui la caractérisent.

Je tiens à souligner, en cette circonstance, que l'expérience de Kairouan, capitale de la culture islamique pour l'année écoulée, aura été probante à tous les niveaux, ce qui ne peut que renforcer l'idée de la célébration des capitales culturelles et le besoin de la consolider et de la propager, que ce soit sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO), ou bien de l'Organisation Islamique pour l'Education, les Sciences et la Culture (ISESCO) ou encore de l'Organisation Arabe pour l'Education, la Culture et les Sciences (ALECSO), en vue de consacrer le dialogue des cultures et la communication civilisationnelle entre les peuples.

Tout au long des époques aghlabite, fatimide et ziride au Moyen-âge, Kairouan était un phare de civilisation brillante, de par son authenticité, ses vertus et sa position d'avant-garde, tout autant qu'à la faveur de son épanouissement religieux et politique, de son évolution socio-économique et de son rayonnement intellectuel et culturel; autant d'attraits qui ont fait dire à son illustre poète Ibn Rachiq :

Nantie de toutes les vertus,

Elle est havre de paix et de foi.

Les hommes illustres de Kairouan, qu'ils aient été conquérant, princes fondateurs, califes célèbres, juristes, mystiques, hommes de lettres, poètes, médecins ou savants, et qui furent les

bâtisseurs de la gloire du Maghreb musulman, au cours de ces trois âges d'or, ont tous mérité respect et immortalité au fil des époques et des générations, pour leur générosité dans l'effort et la densité de leur apport, tout autant que pour les nobles vertus et la richesse du savoir qui les caractérisaient, et pour l'ampleur et la diversité de l'héritage qu'ils nous ont légué.

En confirmation de notre souci de faire en sorte que la civilisation de Kairouan demeure présente dans les institutions comme dans les esprits, nous ordonnons au Ministère de la Culture et de la sauvegarde du Patrimoine, de mettre au point un programme continu d'entretien et de maintenance de tous les sites et monuments archéologiques et historiques de la ville de Kairouan, de hâter la réalisation de la seconde tranche du « Musée des arts islamiques » de Raqqada, et de restaurer entièrement les bassins des Aghlabites, en tant que témoins significatifs du niveau élevé du génie architectural islamique dans notre pays.

Mesdames, Messieurs,

Aujourd'hui, avec ses acquis civilisationnels et culturels tant anciens que modernes, la Tunisie incarne l'équation que nous avons entreprise, dès le Changement du 7 Novembre 1987, de consacrer dans tous nos choix et orientations. En effet, nous oeuvrons à relier le présent au passé, en prenant soin de tout ce qui distingue notre identité, fait ressortir nos spécificités et incite notre pays à évoluer au diapason de la modernité et à s'insérer dans la marche de la civilisation universelle.

Dans le même temps, nous nous attachons en permanence à faire en sorte que notre conduite à l'égard des générations à venir soit à l'image de celle des générations qui nous ont précédé et qui nous ont balisé la voie et donné l'exemple en matière de fondation et de création, de libération et d'épanouissement intellectuel, de labeur et de don de soi, d'innovation et de distinction.

Aussi avons-nous établi, pour notre pays, un projet civilisationnel exhaustif et cohérent dans lequel la culture est devenue la base du développement politique, social et économique. Nous avons considéré que l'exercice d'une activité culturelle, la production dans ce domaine, le fait d'en tirer profit et le plaisir qu'en retire le public, constituent l'un des droits fondamentaux de l'être humain; un droit qui doit être accessible à toutes les Tunisiennes et à tous les Tunisiens.

En outre, nous avons inclus la culture dans le groupe des secteurs stratégiques sur lesquels nous avons misé pour développer nos ressources humaines, à savoir la santé, l'éducation, la formation et l'enseignement. C'est que. C'est que dans notre pays, l'être humain constitue notre richesse majeure et notre capital le plus durable.

Dans le même temps, nous avons augmenté graduellement l'enveloppe des crédits alloués au secteur de la culture dans le budget de l'Etat, pour qu'elle atteigne la proportion de 1,5% à la fin du présent quinquennat (2009-2014). Nous avons prodigué aux créateurs la sollicitude et la protection qu'ils méritent.

Nous avons, en outre, œuvré à assurer, à tous, la liberté de pensée, d'expression et de participation. Nous avons abrogé les diverses formes de censure administrative sur les ouvrages et publications, afin d'aménager aux créateurs la voie de la production et de la distinction, à l'abri de toutes les formes d'orientation et de manipulation.

Dans notre Programme d'avenir pour les cinq années à venir, nous avons consacré à la culture un axe important, afin que la Tunisie puisse conserver sa luminescence civilisationnelle et sa fécondité intellectuelle et culturelle. Cet axe englobe une multitude d'éléments qui sont directement en rapport avec les réalités de l'action culturelle et son avenir proche et lointain. Au nombre de ces points figure l'institution du quinquennat de la culture (2009-2014).

Dans ce contexte, nous ordonnons de faire de 2010, l'année du cinéma, de telle sorte que cette période soit mise à profit pour explorer les voies et moyens susceptibles d'assurer la promotion de ce secteur, aux plans de la création, du financement, de la production et de la distribution.

Nous appelons, également, à développer le partenariat avec les investisseurs privés en vue de créer une nouvelle génération de complexes cinématographiques pluridisciplinaires dotés de plusieurs salles intégrées dans des centres commerciaux et touristiques offrant à leurs visiteurs le plus grand nombre possible de prestations culturelles et récréatives.

Nous ordonnons, en outre, d'entamer l'exploitation des conclusions de la Consultation nationale concernant le livre et la lecture, qui a eu lieu durant toute l'année 2009, et d'émettre un cahier des charges unifié englobant la production, l'édition, la distribution et la fabrication du livre.

Nous ordonnons, également, de prendre toutes les mesures réglementaires adéquates pour lutter contre le piratage et la reproduction illicite, et protéger les droits d'auteur dans tous les domaines de la création littéraire, intellectuelle, scientifique et artistique.

Dans le même temps, nous invitons le Ministère de la Culture et de la Sauvegarde du Patrimoine, le Ministère de l'Education et le Ministère de la Communication à collaborer, chacun en ce qui le concerne, en vue de concevoir les meilleures formules permettant de motiver davantage les élèves à la lecture, dans le cadre des programmes scolaires, de développer chez les Tunisiennes et les Tunisiens, le goût de la lecture, en leur faisant mieux connaître les nouvelles publications, par le canal de la presse et des médias audiovisuels, et d'inciter les entreprises publiques et privées à réserver des récompenses en la matière, afin que le livre reste un facteur essentiel de la formation de notre société, du développement de ses connaissances et de l'approfondissement de sa culture.

Parallèlement, nous recommandons d'accélérer la mise à niveau de l'industrie du livre, afin de l'adapter aux progrès de la technologie moderne dans les domaines de l'impression numérique, de la diffusion électronique ainsi que de la documentation multimédia, et de faire ressortir notre aptitude à l'innovation et au développement dans ce domaine vital.

Dans le domaine de la musique, nous ordonnons de reconverter le « Festival de la musique tunisienne » en « Journées musicales de Carthage », qui seront organisées tous les deux ans, à l'instar des « Journées cinématographiques de Carthage », et des « Journées théâtrales de Carthage », en leur donnant des caractéristiques plus évoluées, dans la forme comme dans le contenu, de manière à refléter les divers genres et tendances de la musique tunisienne, qu'elle soit traditionnelle ou moderne, avec l'authenticité et l'esprit novateur dont elle est porteuse.

Nous ordonnons, en outre, dans le cadre de la célébration des grandes figures de la création en Tunisie, qui ont contribué par leurs talents et leurs œuvres à l'animation et à la promotion de

la culture dans notre pays, de faire de l'année 2010, l'année du centenaire de l'artiste Mohamed Jamoussi, du poète Mustapha Khraief et de l'artiste peintre Aly Ben Salem.

Mesdames, Messieurs,

Les mutations mondiales accélérées auront imposé l'entrée pleine et entière de la culture dans le circuit économique et sa corrélation étroite avec les règles du marché. Aujourd'hui, les types de financement conventionnels qui s'appuient sur le seul effort de l'Etat, ne sont plus en mesure de répondre à toutes les aspirations ni à toutes les ambitions. Aussi avons-nous inclus, récemment, dans le Code d'incitations aux investissements, un grand nombre d'avantages consentis au profit des projets culturels

Aujourd'hui, nous ordonnons de hâter l'élaboration d'une étude stratégique sur la diversification des modes de financement de la culture et la multiplication de leurs sources et instruments, outre l'incitation accrue des banques, des entreprises économiques et des hommes d'affaires et autres détenteurs de capitaux, à jouer un rôle actif dans le financement des projets culturels, y compris la production, la fabrication, la distribution et la commercialisation.

De nos jours, en effet, le rayonnement culturel est tributaire de l'existence d'une industrie culturelle prospère, qui soit compétitive et apte à s'imposer en dehors des frontières nationales. C'est ce qui nous impose de miser sur la production culturelle de qualité, tout en oeuvrant à mettre en place une industrie culturelle évoluée, avec le concours de toutes les parties concernées.

Nous appelons, à cette occasion, à mettre au point, sans tarder, un plan national de mise à niveau et d'entretien des musées et des sites archéologiques, de préservation de leurs contenus, de garantie de leur protection contre le pillage, le vol et la contrebande, et à la révision du « Code du Patrimoine », avec actualisation de ses textes pour qu'ils soient en mesure de servir cette orientation.

Nous invitons, également, le Ministère de la Culture et de la Sauvegarde du Patrimoine à accorder, à notre patrimoine national de manuscrits, toute l'attention et toute la protection qu'il mérite; et cela en prenant soin de le rassembler, l'archiver, l'inventorier, le restaurer et en assurer le traitement dans le laboratoire de la Bibliothèque Nationale et l'y déposer, afin que nous préservions ce précieux patrimoine national contre toute dispersion, usure ou déperdition. Il nous faut, également, faciliter aux chercheurs l'accès à ce patrimoine, et entreprendre l'édition critique des ouvrages dans la mesure du possible, s'agissant d'une partie intégrante de notre histoire nationale et de notre identité culturelle.

Mesdames, Messieurs

En vous réitérant mes souhaits de bienvenue, je voudrais vous assurer que la Tunisie continuera d'édifier son avenir prometteur, sur les fondements de son glorieux passé, et restera, comme l'ont voulu ses valeureux enfants, de toutes les générations et à toutes les époques, une passerelle de la communication et du dialogue avec toutes les nations, civilisations, cultures et religions, et un partenaire agissant dans tous les efforts internationaux constructifs, pour instaurer la paix, la compréhension mutuelle et le bien-être au bénéfice de l'humanité entière.

